

Valérie LANGLOIS
Assesseure aux Affaires Doctorales

Objet : Candidatures missions
complémentaires UPEC 2024-2025

Destinataires : Doctorantes et doctorants

Créteil, le 29 mai 2024

Chères doctorantes, chers doctorants,

Vous bénéficiez d'un contrat doctoral¹ et à ce titre, dès votre 2ème année de thèse, vous avez la possibilité de postuler pour une mission complémentaire à choisir entre les 3 propositions suivantes, à compter de la rentrée 2024-2025 :

- **Enseignement** (64 h équivalents TD) dans une des composantes de l'UPEC,
- **Diffusion de l'information scientifique et technique** (32 jours),
- **Valorisation de la recherche** (32 jours).

Ces missions enrichiront vos compétences en vous permettant de participer à l'enseignement au sein de l'UPEC, de vous initier à des enjeux de valorisation de la recherche ou de diffusion de la culture scientifique et de relayer ces connaissances auprès des autres doctorants et personnels de recherche de vos laboratoires.

Elles font l'objet d'un avenant à votre contrat doctoral et vous assurent un complément de rémunération mensuelle de **232,01 € bruts** sur toute l'année. Vous trouverez les détails concernant les missions dans les pièces jointes. Les dossiers de candidatures ou de renouvellement (formulaire en PJ), ainsi qu'un CV et une lettre de motivation doivent parvenir avant le 28 juin 2024 à minuit (sous la forme d'un seul fichier pdf) aux **deux** adresses suivantes : doctorat@u-pec.fr et le mail de la composante dans laquelle vous ferez les enseignements. Votre directeur de thèse vous indiquera quelle est la composante concernée. Vous trouvez dans le formulaire de candidature le mail des composantes.

Nous vous remercions pour votre participation aux enseignements de l'UPEC et de son rayonnement scientifique.

Bien cordialement,



¹ Les doctorants bénéficiaires d'une CIFRE ne sont pas éligibles.